

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 18 juin 2026

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin,
à 19h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation

12 juin 2026

Etaient présents : DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier – JOYEUX David – JUHEL Jean-
Etienne – PIGEYRE Carole – PLOUHINEC Marine– PORS Olivier – POTHIN Romane – BISCH Jacques –
PELLE Charlotte– ROLLAND Iwan – ROUAULT Noémi – POREE Magalie.

Était absente : JAOUEN Gwenaëlle (procuration à Didier GOURRET)

Jean-Luc DULOUT a été élu secrétaire de séance.

2026-06-18-03 : PROJECTEURS DU STADE D'ENTRAINEMENT

Exposé :

Les projecteurs du stade d'entraînement sont régulièrement en panne. Le système est vieillissant et les ampoules utilisées ne sont plus autorisées, ni vendues.

Nous devons passer à un système d'éclairage LED.

Pour le moment, une entreprise a répondu à notre sollicitation et transmis un devis (en annexe 3) :

- Entreprise MBM (Poullan-sur-Mer) 21 290.37 € HT (25 548.44 € TTC)

Nous n'avons pas reçu les devis de Bouygues et de BZH électricité avant le conseil municipal.

Proposition :

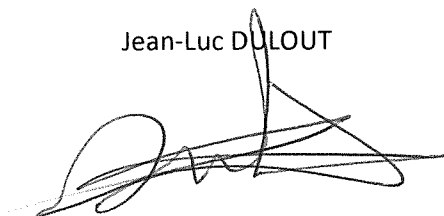
Il est proposé au conseil municipal de valider le nouveau système d'éclairage pour le stade d'entraînement.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le changement du système d'éclairage du stade d'entraînement. A service égal, l'entreprise la moins disante sera retenue lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc DULOUT



Le Maire

Olivier PORS

